

## Grâce royale à l'occasion de la naissance bénie de SAR la Princesse Lalla Khadija

Rabat, 01/03/07- A l'occasion de la naissance bénie de SAR la Princesse Lalla Khadija, SM le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes Instructions pour la grâce totale au profit de 8836 pensionnaires d'établissements pénitentiaires et la remise partielle en faveur de 24.218 détenus, a annoncé le ministère de la Justice, dans un communiqué.

Voici la traduction de ce communiqué, dont lecture a été donnée, jeudi soir, par le ministre de la Justice, M. Mohamed Bouzoubaâ, sur les ondes de la radio et à la télévision:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste et Le glorifie, a, à l'occasion de l'heureux événement de la naissance de Son Altesse Royale Lalla Khadija, bien voulu donner Ses Hautes Instructions pour la grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement au profit de 8836 pensionnaires d'établissements pénitentiaires ayant purgé les quatre cinquième de la peine à laquelle ils avaient été condamnés pour crimes et les trois quart de la peine à laquelle ils avaient été condamnés pour délits et ce, par compassion envers eux et afin d'emplir de joie leurs familles et proches, suivant ainsi la louable tradition consacrée par Ses glorieux ancêtres en pareille heureuse occasion.

Partant des considérations humanitaires visant à réinsérer les détenus dans la société sur la base des idéaux et nobles valeurs qui ont présidé à la création par Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, que le Souverain a entouré, dans ce cadre, de Sa Haute sollicitude, 1648 détenus figurent parmi les bénéficiaires de la grâce royale repartis comme suit:

- 1365 jeunes âgés de moins de vingt ans ou ceux ayant acquis des qualifications professionnelles, techniques ou scolaires durant la période de leur détention.
- 63 détenus atteints de maladies chroniques ou présentant des handicaps physiques.
- 53 femmes enceintes, allaitantes ou accompagnées de leurs enfants.
- 167 personnes âgées.

Sa Majesté le Roi, en concrétisation de la sollicitude et de la magnanimité royales, en cette heureuse occasion, a accordé sa grâce à 24.218 pensionnaires d'établissements pénitentiaires par la remise des peines auxquelles ils avaient été condamnés.

Le Souverain, que Dieu Le glorifie, a bien voulu accorder Sa grâce en commuant la peine capitale en peine perpétuelle au profit de 11 détenus et la peine perpétuelle en peine à temps limitée à 30 ans en faveur de 30 détenus.

Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a tenu à ce que la bienveillante grâce royale soit étendue à 417 prisonniers étrangers de différentes nationalités, dont 278 ont bénéficié de la grâce du reliquat de la peine à laquelle ils avaient été condamnés et 139 prisonniers de la remise de la peine de prison.

Ainsi, le nombre total des prisonniers ayant bénéficié de la grâce royale, à l'occasion de l'heureux événement de la naissance de Son Altesse Royale Lalla Khadija, est de 8836, ayant bénéficié d'une grâce totale, et de 24.218 ayant bénéficié d'une remise partielle.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, protecteur de la justice et le préserver pour Son peuple comme ultime recours et combler le Souverain en la personne de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan ainsi que tous les membres de la famille Royale.

Dieu, L'audient exauce les vœux de ceux qui l'implorent".

Dernière modification 01/03/2007 20:15.  
©MAP-Tous droits réservés